EXPOSE DES MOTIFS DU PROJET DE LOI DE REGLEMENT DU BUDGET DE L'ETAT, GESTION 2017

Adopté par le Gouvernement

Le présent projet de loi de règlement du budget 2017 rend compte de l'exécution de la loi de finances initiale n° 2017-002 du 17 janvier 2017 portant loi de finances, gestion 2017, modifiée par la loi de finances rectificative n° 2017-011 du 24 novembre 2017 intervenue en cours d'année.

Il est à rappeler que la loi de finances, gestion 2017, est intervenue dans un contexte où notre pays s'est engagé sur la voie de nouvelles réformes structurelles et institutionnelles visant à renforcer l'assainissement des finances publiques. Cette initiative s'inscrit dans la nécessité de poursuivre la stabilisation du cadre macroéconomique par la maîtrise des principaux indicateurs économiques dans les limites des normes établies.

Aussi, la loi de finances, gestion 2017, était-elle axée sur l'atteinte des objectifs visés par le document de la « Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE)» qui marque la fin du cycle quinquennal de sa mise en œuvre. Elle s'inscrit également dans la poursuite des efforts en vue de la consolidation de la croissance économique estimée à 4,4% en 2017 qui, conformément à la politique du Gouvernement, a été orientée principalement vers les secteurs sociaux.

Le présent exposé des motifs retrace le contexte économique international et national dans lequel le budget 2017 a été exécuté, analyse l'exécution budgétaire proprement dite et rend compte de l'utilisation des crédits.

I. CONTEXTE LIE A L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT, GESTION 2017

I.1- Environnement économique international 1

En 2017, la croissance mondiale s'est établie à 3,8% par rapport à 2016 et a résulté d'une amélioration de l'activité économique dans les pays avancés, émergents et en développement.

Dans les économies avancées, l'accélération de la croissance en 2017 a été notable (2,3% après 1,7% en 2016), avec un affermissement de l'activité aux Etats-Unis, au Canada, dans la zone euro et au Japon.

Particulièrement dans la zone euro, l'activité économique a affiché un dynamisme impulsé par la hausse de la consommation, l'amélioration de la rentabilité des entreprises et les conditions de financement favorables soutenues par les mesures de politiques monétaires de la Banque centrale européenne (BCE). La croissance s'est située à 2,3% en 2017 contre 1,8% en 2016.

Dans les pays émergeants et en développement, la croissance économique a été de 4,8% en 2017 contre 4,4% en 2016.

¹ Source: « World Economic Outlook, International Monetary Fund (IMF), april 2018 ».

En terme d'inflation, avec la remontée des prix des produits de base, une hausse généralisée de l'inflation globale a été envisagée tant dans les pays avancés que dans les économies émergentes ainsi que dans les pays en développement.

Dans les pays avancés, l'inflation a été plus élevée en 2017 qu'en 2016. Elle a atteint 1,7% en 2017, contre 0,8% un an plus tôt. Dans les pays émergeants et en développement, le taux d'inflation a été de 4,0% en 2017 contre 4,3% en 2016.

I.2- Environnement économique régional ²

En Afrique subsaharienne, le taux de croissance a atteint 2,8% en 2017 contre 1,4% en 2016. Cette amélioration s'explique principalement par le redressement de la production pétrolière au Nigeria, l'atténuation de la sécheresse en Afrique orientale et australe ainsi que la relative remontée des prix des matières premières. Le taux de croissance du Nigeria est passé de -1,6% en 2016 à 0,8% en 2017.

Dans l'UEMOA, l'activité économique a progressé de 6,7% en 2017 contre 6,5% en en 2016, en liaison principalement avec l'essor des activités commerciales et manufacturières ainsi que celui des bâtiments et travaux publics.

I.2- Situation économique nationale ³

A. Evolution du secteur réel et des prix

Au plan national, le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 4,4% en 2017 contre 5,1% en 2016.

L'activité du secteur primaire, mesurée par la valeur ajoutée (VA), a enregistré une hausse de 7,7% par rapport à 2016, en liaison principalement avec la progression des valeurs ajoutées de l'agriculture (+3,3%) et de l'élevage (+18,7%). Les activités forestières et de la pêche, pour leur part, ont progressé de 0,7%. La contribution à la croissance du secteur primaire s'est chiffrée à 2,3% contre 2,6% en 2016.

S'agissant de l'agriculture, la mobilisation de tous les acteurs (gouvernement, partenaires techniques et financiers, ONG, agriculteurs, transformateurs, entrepreneurs ruraux, etc.) intervenant dans le secteur agricole, a été un facteur important dans la réussite de la campagne agricole 2017-2018.

Outre cette mobilisation, l'impact positif des différents projets exécutés dans le cadre du programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire, dans un contexte de climat favorable, explique les bonnes performances de la campagne agricole dont les résultats ont indiqué une hausse de la production de 2,7% pour les

² <u>Source</u>: « Perspectives économiques : Afrique subsaharienne – Mobilisation des recettes fiscales et investissement privé, FMI, mai 2018 ».

³ **Source** : « Direction générale des études et analyses économiques ».

céréales, 1,6% pour les tubercules et 2,7% pour les légumineuses par rapport à la campagne précédente.

La bonne tenue de l'élevage reflète les actions de promotion de l'élevage et de lutte contre les épidémies engagées par le gouvernement et qui se sont poursuivies durant toute la campagne agricole. Ces actions se sont traduites par une progression de la production animale, notamment les volailles (+8,0%).

La VA du secteur secondaire a progressé de 6,3% en 2017 en rythme annuel. Cette évolution est imputable à la bonne tenue des industries manufacturières (+10,9%), de l'Electricité-Eau-Gaz (+4,4%) et des BTP (+4,4%). En revanche, la valeur ajoutée des industries extractives a été en recul de 0,5%. La contribution à la croissance du secteur secondaire a été de +1,3% contre 0,2% en 2016.

La contribution relativement faible du BTP (0,3%) en 2017 contraste avec le dynamisme observé ces cinq (5) dernières années dans cette branche. La VA des BTP a augmenté de 4,4% en 2017 contre 7,1% en 2016. Cette évolution reflète la baisse du rythme d'exécution des grands travaux d'infrastructures de l'Etat, avec la réduction de 46,7% des dépenses d'investissements publics en 2017.

Au niveau des industries extractives, le recul de 0,5% de la contribution à la croissance est imputable à la diminution de la valeur ajoutée du phosphate de 12,3% par rapport à 2016, en liaison avec le recul de la demande. La VA du clinker a été en hausse de 5,2% après une progression de 31,6% en 2016.

Dans le secteur tertiaire marchand, la VA a enregistré une croissance de 7,2% due au rattrapage de la branche "Transports, Entrepôts et Communications" en hausse de 14,4% tirée par le rebond du trafic portuaire qui progresse de 38,1% en 2017 après une baisse de 14,0% en 2016. Dans le transport aérien, le trafic du fret et celui des passagers progressent respectivement de 3,9% et 6,9%. Au niveau des télécommunications, le nombre d'abonnés au téléphone progresse globalement de 12,9%. La VA du "Commerce" s'améliore de 1,8% contre une progression initialement attendue de 4,7% et celle des "Banques et Assurances" est en hausse de 14,4% contre 2,0% et 5,4% en 2016.

Globalement, le PIB nominal en 2017 s'est élevé à 2.739,6 milliards de FCFA, en augmentation de 4,8% par rapport à 2016. Le PIB nominal par habitant est passé de 373.185 FCFA en 2016 à 381.670 FCFA en 2017. Le taux d'investissement a été de 20,0% en 2017 contre 26,8% l'année précédente, soit un recul de 6,8 points qui s'explique par la baisse des investissements publics. La croissance de 4,4% du PIB réel en 2017 est tirée du côté de la demande par la consommation finale et la formation brute de capital fixe (FBCF) privée.

Le taux d'inflation, mesuré par la variation de la moyenne de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), a été de -0,8%, expliqué essentiellement par la diminution des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-4,3%) et des « communications » (-1,7%).

B. Balance des paiements

La balance des paiements du Togo a enregistré en 2017 un solde global déficitaire de 36,7 milliards de FCFA, résultant d'un déficit courant de 212,9 milliards de FCFA, d'un excédent du compte de capital de 166,8 milliards de FCFA et d'un passif net du compte financier de 19,4 milliards de FCFA.

Le déficit courant s'est établi à 222,9 milliards de FCFA, en réduction de 35,8 milliards de FCFA par rapport à 2016, sous l'effet de l'amélioration du solde des biens (11,4 milliards de FCFA), du revenu primaire (19,2 milliards de FCFA) et du revenu secondaire (3,6 milliards de FCFA).

Le solde du compte de capital s'est amélioré de 3,3 milliards de FCFA par rapport à 2016, en liaison avec la hausse des transferts de fonds des travailleurs migrants, orientés vers les investissements, et des transferts en capital reçus dans le cadre des différents projets de développement.

Le solde du compte financier s'est chiffré à -19,4 milliards de FCFA en 2017 contre -159,8 milliards de FCFA, soit un désendettement net de 140,4 milliards de FCFA, sous l'effet de la dégradation de 124,3 milliards de FCFA de flux d'investissements de portefeuille et de 29,0 milliards de FCFA des autres investissements, conjuguée à la diminution de 12,9 milliards de FCFA de l'actif net des investissements directs étrangers au Togo.

C. Situation monétaire

La situation monétaire à fin décembre 2017, comparée à celle de 2016, est caractérisée par une expansion de la masse monétaire de 143,0 milliards de FCFA résultant du renforcement de l'encours des créances intérieures de 158,4 milliards de FCFA atténué par le repli des actifs extérieurs nets de 42,9 milliards de FCFA.

Le renforcement des créances intérieures à fin décembre 2017 de 13,4% par rapport à 2016 est imputable à la hausse de 134,0 milliards de FCFA des créances nettes sur l'Administration Centrale et de 24,4 milliards de FCFA des créances sur l'économie. L'essentiel des crédits accordés sont allés aux ménages et l'ISBLSM⁴ ainsi qu'aux sociétés non financières publiques.

Le repli des AEN de 42,9 milliards de FCFA est imputable à la baisse de 66,1 milliards de FCFA des AEN de la Banque Centrale et à l'accroissement de 23,2 milliards de FCFA de ceux des banques. Cette évolution résulte de la progression des engagements envers les non-résidents atténuée par l'augmentation des créances sur les non-résidents.

Reflétant l'évolution de ses contreparties à fin décembre 2017, la masse monétaire a progressé de 10,0% par rapport à 2016 pour s'établir à 1.578,7 milliards de FCFA. L'augmentation de la masse monétaire s'est traduite par une hausse de 62,7 milliards

⁴ Institution sans but lucratif au service des ménages

de FCFA des autres dépôts et de 53,0 milliards de FCFA de la circulation fiduciaire et de 27,2 milliards de FCFA des dépôts transférables.

I.3- Autorisations budgétaires

Les autorisations budgétaires ont été accordées par la loi de finances initiale, la loi de finances rectificative et les aménagements par voie réglementaire, conformément aux dispositions de l'article 21 de la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances.

A. Autorisations de la loi de finances initiale

Les autorisations du budget de l'Etat pour l'année 2017, accordées par la loi n° 2017-002 du 17 janvier 2017 portant loi de finances, gestion 2017, sont arrêtées à 1.227,4 milliards de FCFA et détaillées comme suit :

- au niveau du budget général, les recettes totales se sont établies à 1.218,9 milliards de FCFA dont 806,7 milliards pour les recettes budgétaires et 412,2 milliards pour les ressources de trésorerie. Les dépenses totales sont arrêtées à d'égal montant à 1.218,9 milliards de FCFA dont 840,0 milliards pour les dépenses budgétaires et 378,9 milliards pour les charges de trésorerie.
- au niveau des comptes spéciaux du Trésor, les recettes et les dépenses affectées ont été de 8,5 milliards de FCFA respectivement.

Le budget de l'Etat, selon la loi de finances initiale 2017, présente un solde nul.

B. Autorisations de la loi de finances rectificative

Il est intervenu, au cours de 2017, une loi de finances rectificative votée par l'Assemblée nationale. Cette loi de finances rectificative a été justifiée essentiellement par :

- la conjoncture économique défavorable notamment au Nigeria qui a subi les effets négatifs de la baisse du prix du pétrole avec un impact sur l'économie nationale ;
- la situation sociopolitique nationale qui a eu un impact négatif sur l'activité économique et subséquemment sur la mobilisation des ressources internes notamment fiscales ;
- la satisfaction des nouveaux besoins sociaux liés notamment à la fonction enseignante ;
- l'accord triennal conclu entre le FMI et le Togo le 05 mai 2017 soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC), sur la base d'un nouveau cadrage

macroéconomique qui a différé du cadrage initial dans l'optique de consolider la stabilité macroéconomique et promouvoir une croissance durable et inclusive. Cet accord vise entre autres à réduire le déficit budgétaire global de manière significative afin d'assurer la viabilité à long terme de la dette et de la position extérieure nette.

En outre, la loi de finances rectificative a pris en compte de nouveaux projets d'investissements financés sur les ressources propres, les dons et les emprunts. De plus, elle a reflété la volonté du Gouvernement de procéder au remboursement d'une bonne partie de la dette intérieure commerciale afin de relancer l'activité économique à travers le secteur privé.

La nécessité de prendre en compte toutes ces évolutions conjoncturelles, a conduit à modifier le budget 2017 en cours d'exécution.

Ainsi, le budget initial a été revu à la hausse par la loi de finances rectificative n° 2017-011 du 24 novembre 2017 pour s'établir à 1.412,2 milliards de FCFA contre 1.227,4 milliards de FCFA prévus initialement, soit une augmentation de 184,8 milliards de FCFA (15,1%).

Tenant compte des modifications apportées par la loi de finances rectificative, les autorisations budgétaires accordées se présentent comme suit :

- au niveau du budget général, les recettes totales sont arrêtées à 1.403,7 milliards de FCFA dont 814,1 milliards pour les recettes budgétaires et 589,6 milliards pour les ressources de trésorerie. Les dépenses totales sont établies à d'égal montant à 1.403,7 milliards de FCFA dont 878,2 milliards pour les dépenses budgétaires et 525,5 milliards pour les charges de trésorerie;
- au niveau des comptes spéciaux du Trésor, les recettes et les dépenses affectées sont restées inchangées, soit 8,5 milliards de FCFA respectivement.

Le budget de l'Etat, selon la loi de finances rectificative 2017, présente un solde nul.

Les prévisions et les modifications intervenues dans la loi de finances rectificative sont globalement présentées dans le tableau 1 qui suit.

Tableau 1 : <u>Etat des prévisions des ressources et des charges suite aux lois de Finances initiale et rectificative, gestion 2017</u> (En milliers de FCFA)

		LOI D	E FINANCES INIT	IALE	LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE	
LIBELLE			PREVISIONS MODIFICATIONS		ATIONS	PREVISIONS
			INITIALES 2017	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	COLLECTF 2017
1			(b)	(d)	(e)	(f)=(b)+(d)-(e)
2		RECETTES DU BUDGET GENERAL	1 218 923 079	254 020 964	69 213 320	1 403 730 723
3		I - RECETTES BUDGETAIRES	806 745 960	67 068 896	59 728 032	814 086 824
4		A - RECETTES FISCALES	625 404 134	35 792 197	47 152 181	614 044 150
5		* Liquides	550 196 331		47 152 181	503 044 150
6		* Non liquides	75 207 803	35 792 197		111 000 000
7	Ø	B - RECETTES NON-FISCALES	56 063 883	9 812 451	12 575 851	53 300 483
8	OPERATIONS BUDGETAIRES	C - DONS - PROJETS	90 784 760	3 994 248		94 779 008
9	Ā	D - APPUIS BUDGETAIRES	34 493 183	17 470 000		51 963 183
10	Ē	II - DEPENSES BUDGETAIRES	840 002 742	102 554 642	64 329 844	878 227 540
11	9	A - DEPENSES ORDINAIRES	529 930 345	60 501 243	25 736 267	564 695 321
12	BU	- Personnel	191 630 501	4 586 490	3 787 763	192 429 228
13	9	- Biens et services	93 739 384	5 688 408	6 657 358	92 770 434
14	0	- Transferts courants	112 999 320	2 442 639	5 641 277	109 800 682
15	A	- Charges financières	56 353 337	11 991 509	9 649 869	58 694 977
16		1 - Intérieure	38 053 997	9 830 924	723 874	47 161 047
17	OP	2 - Extérieure	18 299 340	2 160 585	8 925 995	11 533 930
18		- Dépenses en atténuation de recettes	75 207 803	35 792 197		111 000 000
19		B - DEPENSES EN CAPITAL	310 072 397	42 053 399	38 593 577	313 532 219
20		- Invest. Financés/Ressources internes	91 306 717	36 465 513	29 108 289	98 663 941
21		- Invest. Financés/Ressources externes	218 765 680	5 587 886	9 485 288	214 868 278
22		III - SOLDE BUDGETAIRE	-33 256 781	-35 485 747	-4 601 812	-64 140 716
23	TRESORERIE	I - RESSOURCES DE TRESORERIE	412 177 119	186 952 068	9 485 288	589 643 899
24	8	A - Emprunts - projets	127 980 919	1 593 638	9 485 288	120 089 269
25	2	B - Emprunts Obligataires	127 304 310	75 516 136	0	202 820 446
26	8	D - Autres emprunts dont :	156 891 890	109 842 294	0	266 734 184
27		- Préfinancement	156 891 890	69 442 294	0	226 334 184
28	DE	- FMI	0	40 400 000	0	40 400 000
29	Z	II - CHARGES DE TRESORERIE	378 920 338	149 346 529	2 763 684	525 503 183
30	10	A - Amortissement dette intérieure	337 286 661	79 346 529	571 428	416 061 762
31	OPERATIONS	B - Amortissement dette extérieure	41 633 677	0	2 192 256	39 441 421
32	Ē	C - Réduction des arriérés	0	70 000 000	0	70 000 000
33	0	III - SOLDE DE TRESORERIE	33 256 781	37 605 539	6 721 604	64 140 716
34		DEPENSES DU BUDGET GENERAL	1 218 923 080	251 901 171	67 093 528	1 403 730 723
35		SOLDE GLOBAL/BUDGET GENERAL	0	2 119 792	2 119 792	0
36	_	COMPTES SPECIAUX TRESOR	8 500 233	0	0	8 500 233
37	C.S.T	A - Compte affectation spéciale	4 005 313			4 005 313
38	ž	B - Comptes/prêts et avances	4 494 920			4 494 920
39		SOLDE DES CST	0	0	0	0
		TOTAL BUDGET DE L'ETAT	1 227 423 313	251 901 171	67 093 528	1 412 230 956
40		SOLDE GLOBAL/BUDGET ETAT	0	2 119 792	2 119 792	0

<u>Source</u> : Direction Générale du Budget et des Finances

C. Modifications par voie réglementaire

Les modifications par voie réglementaire concernent :

- les transferts et des virements de crédits pouvant modifier la répartition des dotations budgétaires ;
- les reports de crédits d'investissement ;
- les annulations et des ouvertures de crédits.

Il convient de souligner qu'aucune modification par voie réglementaire n'a été opérée au cours de l'exécution de la loi de finances 2017.

II. ANALYSE DE L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT, GESTION 2017

L'analyse de l'exécution du budget 2017 porte sur l'exécution du budget de l'Etat, les résultats de fin de gestion et les incidences financières.

II.1- Exécution du budget de l'Etat, gestion 2017

Les données relatives aux réalisations des recettes et des dépenses proviennent respectivement du compte administratif et du compte général de l'administration des finances (CGAF).

A. Budget général

Le budget général est exécuté en recettes à la somme de 1.169,7 milliards de FCFA et en dépenses à 1.243,9 milliards de FCFA, dégageant un solde négatif de 74,2 milliards de FCFA comme l'indique le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Exécution du budget général, gestion 2017 (En FCFA)

Omérations hudgétaines	Exécutions			
Opérations budgétaires	Ressources	Charges	Solde	
I- RECETTES BUDGETAIRES	707 267 433 924		707 267 433 924	
- Recettes fiscales	563 170 253 420		563 170 253 420	
- Recettes non fiscales	55 570 426 841		55 570 426 841 ⁵	
- Recettes extérieures ⁶	88 526 755 663		88 526 755 663	
II- RESSOURCES DE TRESORERIE	462 403 196 000		462 403 196 000	
I- DEPENSES BUDGETAIRES		714 746 887 632	-714 746 887 632	
- Dépenses ordinaires		543 765 431 037 ⁷	-543 765 431 037	
- Dépenses en capital		170 981 456 595	-170 981 456 595	
II- CHARGES DE TRESORERIE		529 112 877 860	-529 112 877 860	
TOTAL	1 169 670 629 924	1 243 859 765 492	-74 189 135 568	

Source: Compte administratif et CGAF

⁵ Y compris les recettes recouvrées portant sur les années antérieures d'un montant de 52.667.671 FCFA. Aussi, il y a la prise en charge dans les recettes non fiscales de l'annulation d'un titre pour un montant de 94.000 FCFA de la gestion précédente.

⁶ Les recettes extérieures représentent les dons-projets et dons-programmes (Appuis budgétaires).

⁷ Les dépenses ordinaires prennent en compte les immobilisations d'un montant de 3.511.624.350 FCFA.

A.1- Analyse des recettes du budget général

Sur une prévision de 1.403,7 milliards de FCFA, les recettes recouvrées s'élèvent à 1.169,7 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 83,3%. Elles sont constituées des recettes budgétaires et des ressources de trésorerie.

1. Ressources budgétaires

Les recettes budgétaires sont recouvrées à hauteur de 707,3 milliards de FCFA contre une prévision de 814,1 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 86,9%.

Les recettes propres de l'Etat se sont chiffrées à 618,7 milliards de FCFA contre une prévision de 667,3 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 92,7%.

• <u>Les recettes fiscales</u>

Les recettes fiscales recouvrées sont ressorties à 563,2 milliards de FCFA contre une prévision de 614,0 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 91,7%. L'écart observé s'explique par l'impact négatif de la crise sociopolitique sur les activités économiques au cours du deuxième semestre de l'année 2017. A l'analyse, l'Office togolais des recettes (OTR) aurait pu mieux faire si ses efforts n'avaient pas été annihilés par cette crise.

• Les recettes non fiscales

La mobilisation des recettes non fiscales s'est chiffrée à 55,6 milliards de FCFA contre une prévision de 53,3 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 104,3%.

Le tableau 3 ci-après donne le détail du recouvrement des recettes non fiscales.

Tableau 3 : Réalisations de certaines recettes non fiscales au-delà des prévisions (En FCFA)

Désignation	Prévisions	Réalisations	Taux
Dividendes	18 898 200 000	21 783 810 843	115,3%
Produits d'adjudication des biens réformés	30 000 000	258 772 000	862,6%
Autres revenus de l'entreprise et du domaine	352 000 000	446 738 561	126,9%
Prélèvement pour apurement de la dette pétrolière	12 000 000 000	12 179 102 875	101,5%
Recettes en atténuation des dépenses	123 300 000	151 535 485	122,9%
Intérêts des placements	600 000	1 049 014	174,8%
Gains de change sur transactions financières	300 000 000	440 550 099	146,9%

Source: CGAF

Les améliorations observées dans la mobilisation des recettes non fiscales s'expliquent comme suit :

 produits des participations financières (dividendes) : le dépassement des réalisations par rapport aux prévisions résulte de l'effort supplémentaire demandé aux sociétés d'Etat, à savoir le Groupe TOGOTELECOM et la LONATO pour soutenir le budget de l'Etat ;

- produits de l'adjudication des biens réformés de l'Etat : les dépassements sont liés à la nature du produit. Si les prévisions sont basées sur l'historique, les réalisations dépendent des mises des participants à l'enchère ;
- autres revenus de l'entreprise et du domaine (Contour Global) : le dépassement s'explique essentiellement par le recouvrement du reliquat des redevances de 2016;
- recettes en atténuation de dépenses : il s'agit des ordres de recettes émis en recouvrement des dépenses induites relatives à des virements de salaires à tort au profit des fonctionnaires en détachement, en disponibilité ou décédés. Des efforts sont en cours notamment à travers le projet d'optimisation des dépenses avec l'assistance d'un cabinet de renom pour réduire au minimum possible ces anomalies au moyen de l'intégration ou de l'interfaçage des fichiers « soldes et paies » ;
- intérêts des placements et gains de change sur transactions financières : l'écart observé est lié au manque de visibilité sur l'évolution des taux, singulièrement le cours des devises.

Globalement, les recettes fiscales et non fiscales sont recouvrées à hauteur de 618,7 milliards de FCFA contre une prévision de 667,3 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 92,7%.

• <u>Les recettes extérieures</u> (Dons projets et dons programmes)

Les recettes extérieures ont été réalisées à 88,5 milliards de FCFA dont 48,3 milliards pour les dons programmes (appuis budgétaires) et 40,2 milliards pour les dons-projets, pour des taux de réalisation respectifs de 93,0% et 42,4%.

Le tableau 4 ci-après présente l'état détaillé des recettes budgétaires mobilisées.

Tableau 4 : Etat d'exécution des ressources budgétaires, gestion 2017 (En FCFA)

Désignation	Prévisions	Réalisations		
Désignation	Frevisions	Montant	Taux	
1. Recettes internes	667 344 633 000	618 740 680 261	92,72%	
- Recettes fiscales	614 044 150 000	563 170 253 420	91,71%	
- Recettes non fiscales	53 00 483 000	55 570 426 841	104,26%	
2. Recettes extérieures	146 742 191 000	88 526 753 663	60,33%	
- Dons projets	94 779 008 000	40 207 535 000	42,42%	
- Appuis budgétaires	51 963 183 000	48 319 218 663	92,99%	
TOTAL	814 086 824 000	707 267 433 924	86,88%	

Source : CGAF.

Le faible taux affiché de mobilisation des dons projets s'explique principalement par l'absence d'une information exhaustive sur les décaissements (indisponibilité de tous les avis de décaissement). Toutefois, une procédure a été définie par le ministère de l'économie et des finances en relation avec les coordonnateurs. Ces derniers devront désormais établir, à compter de la gestion 2018, des états de décaissement dûment signés qui serviront à leur prise en charge comptable.

Dans le cadre du programme économique et financier mis en place avec l'appui du FMI, le ministère de l'économie et des finances entend poursuivre les échanges avec les partenaires en développement pour accélérer la mise à disposition des avis de décaissement qui servent à situer les niveaux de consommation des ressources desdits partenaires.

2. Ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont réalisées à 462,4 milliards de FCFA contre une prévision de 589,6 milliards de FCFA, soit un taux de 78,4%. Elles se composent des emprunts obligataires, des emprunts projets et des autres emprunts réalisés respectivement à 307,6 milliards, 29,8 milliards et 125,0 milliards contre des prévisions respectives de 202,8 milliards, 120,1 milliards et 266,7 milliards de FCFA.

Le faible taux de mobilisation des emprunts projets et autres emprunts est dû à la lourdeur des procédures de décaissement des bailleurs de fonds.

Le tableau 5 qui suit, retrace le détail des ressources de trésorerie.

Tableau 5 : <u>Etat d'exécution des ressources de trésorerie, gestion 2017</u> (En FCFA)

Désignation	Prévisions	Réalisations		
Désignation	Frevisions	Montant	Taux	
1. Emprunts projets	120 089 269 000	29 830 296 000	24,84%	
2. Emprunts obligataires	202 820 446 000	307 612 900 000	151,67%	
3. Autres emprunts	266 734 184 000	124 960 000 000	46,85%	
TOTAL	589 643 899 000	462 403 196 000	78,42%	

Source: CGAF

A.2- Analyse des dépenses du budget général

Prévues pour 1.403,7 milliards de FCFA, les dépenses inscrites au budget général au titre de l'année 2017 sont exécutées à hauteur de 1.243,9 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 88,6%. Elles regroupent les dépenses budgétaires et les charges de trésorerie.

1. Dépenses budgétaires

Constituées des dépenses ordinaires et des dépenses d'investissement, les dépenses budgétaires sont exécutées à hauteur de 714,7 milliards de FCFA contre 878,2 milliards de FCFA prévues, soit un taux d'exécution de 81,4%. Le tableau 6 ci-dessous illustre l'état d'exécution des dépenses budgétaires.

Tableau 6 : <u>Etat d'exécution des dépenses budgétaires, gestion 2017</u> (En FCFA)

Désignation	Prévisions	Exécutions		
Designation	1 Tevisions	Montant	Taux	
Dépenses ordinaires	564 695 321 000	543 765 431 037	96,29%	
Dépenses d'investissement	313 532 219 000	170 981 456 595	54,53%	
TOTAL	878 227 540 000	714 746 887 632	81,39%	

Source: Compte administratif

• <u>Les dépenses ordinaires</u>

Elles sont exécutées pour un montant de 543,8 milliards de FCFA contre une prévision de 564,7 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 96,3%. Le tableau 7 qui suit présente l'exécution des dépenses ordinaires.

Tableau 7 : Etat d'exécution des dépenses ordinaires, gestion 2017 (En FCFA)

Désignation	Prévisions	Réalisations	Taux
Intérêts sur la dette	58 694 977 000	52 463 038 574	89,38%
- Intérieure	47 161 047 000	40 929 108 574	86,79%
- Extérieure	11 533 930 000	11 533 930 000	100,00%
Dépenses de personnel	192 429 228 000	192 817 382 823	100,20%
Dépenses de biens et services 8	203 770 434 000	196 133 464 963	96,25%
Dépenses de transferts	109 800 682 000	102 351 544 677	93,22%
TOTAL	564 695 321 000	543 765 431 037	96,29%

Source: Compte administratif

Les dépenses de personnel, de biens et services, de subventions et transferts et celles relatives aux intérêts sur la dette connaissent des taux d'exécution successifs de 100,2%; 96,2%; 93,2% et 89,4%. Prises individuellement, seules les dépenses de personnel connaissent un léger dépassement de crédits.

-

⁸: Prise en compte des immobilisations d'un montant de 3.511.624.350 FCFA qui, en principe, doivent se retrouver dans les dépenses d'investissement.

Le dépassement enregistré au niveau des dépenses de personnel s'explique d'une part, par les effets financiers induits par la valorisation de la fonction enseignante et d'autre part, par la prise en compte tardive des nouveaux fonctionnaires ainsi que des révisions de situations administratives entraînant des rappels de solde des années antérieures sur la gestion en cours. Pour l'année 2017, les rappels des années antérieures s'élèvent à 11,8 milliards de francs CFA.

En outre, le taux d'exécution des intérêts de la dette témoigne de la volonté du Gouvernement d'honorer ses engagements vis-à-vis de ses créanciers nationaux et étrangers. Cette détermination se traduit par le paiement de la totalité des intérêts dus sur les dettes bilatérale, multilatérale et intérieure.

• Les dépenses d'investissement

Pour une prévision de 313,5 milliards de FCFA, les dépenses d'investissement connaissent un niveau d'exécution de 171,0 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 54,5% (cf. tableau 8 ci-dessous).

Les dépenses d'investissement sur ressources internes connaissent un taux d'exécution de 99,2% tandis que celles sur ressources externes sont exécutées à hauteur de 34,0% des prévisions. Le faible taux d'exécution des projets financés sur ressources extérieures s'explique d'une part, par non maîtrise par les bénéficiaires des procédures complexes de décaissement des bailleurs de fonds et d'autre part, par la non maturité des projets inscrits dans le programme d'investissement publics en raison d'une maîtrise insuffisante des méthodes de planification des projets. Des approches de solutions sont en cours notamment la formation de l'ensemble des parties prenantes.

Tableau 8 : Etat d'exécution des dépenses d'investissement, gestion 2017 (En FCFA)

Désignation	Prévisions	Exécutions		
Designation	Montant		Taux	
- Dépense financées sur ressources internes	98 663 941 000	97 855 905 625	99,18%	
- Dépenses financées sur ressources externes	214 868 278 000	73 125 550 970	34,03%	
TOTAL	313 532 219 000	170 981 456 595	54,53%	

Source: Compte administratif

2. Charges de trésorerie

Les charges de trésorerie sont constituées essentiellement de l'amortissement de la dette publique. Elles sont exécutées à 100,7%, soit un montant de 529,1 milliards de FCFA contre une prévision de 525,5 milliards de FCFA. L'amortissement de la dette intérieure enregistre un taux d'exécution de 100,1%, soit 416,5 milliards de FCFA

contre une prévision de 416,1 milliards de FCFA tandis que celui de la dette extérieure est de 99,5%, soit 39,2 milliards pour une prévision de 39,4 milliards de FCFA. Les arriérés commerciaux ont été réduits à hauteur de 73,4 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 104,9%.

Le détail sur l'état d'exécution des charges de trésorerie est présenté dans le tableau 9 ci-après.

Tableau 9 : <u>Etat d'exécution des charges de trésorerie, gestion 2017</u> (En FCFA)

Désignation	Prévisions	Exécutions		
Désignation	Frevisions	Montant	Taux	
1. Amortissement de la dette intérieure	416 061 762 000	416 457 253 715	100,10%	
2. Amortissement de la dette extérieure	39 441 421 000	39 234 301 362	99,47%	
3. Réduction des arriérés	70 000 000 000	73 421 322 783	104,89%	
TOTAL	525 503 183 000	529 112 877 860	100,69%	

Source: CGAF

3. Détermination du solde des opérations de trésorerie

Le tableau 10 ci-après présente le solde des opérations de trésorerie de la gestion 2017.

Tableau 10 : <u>Solde des opérations de trésorerie, gestion 2017</u> (En FCFA)

Désignation	Prévisions	Réalisations
RESSOURCES DE TRESORERIE	589 643 899 000	462 403 196 000
Emprunts projets	120 089 269 000	29 830 296 000
Emprunts budgétaires	202 820 446 000	307 612 900 000
Autres emprunts	266 734 184 000	124 960 000 000
CHARGES DE TRESORERIE	525 503 183 000	529 112 877 860
Amortissement de la dette intérieure	416 061 762 000	416 457 253 715
Amortissement de la dette extérieure	39 441 421 000	39 234 301 362
Réduction des arriérés	70 000 000 000	73 421 322 783
SOLDE	64 140 716 000	-66 709 681 860

Source: CGAF

Il convient de souligner que les arriérés sont pris en compte dans la détermination du solde des opérations de trésorerie afin de rendre compte de leur réduction.

Par conséquent, le solde réel des opérations de trésorerie s'établirait à 6,7 milliards de FCFA au lieu de -66,7 milliards de FCFA conformément au tableau 13 ci-dessous.

B. Comptes spéciaux du Trésor

Au titre de l'année 2017, il a été ouvert deux catégories de comptes spéciaux, à savoir les comptes d'affectation spéciale et les comptes d'avances.

Prévus en recettes et en dépenses pour un montant de 8,5 milliards de FCFA, les comptes spéciaux du Trésor (CST) sont réalisés en recettes pour 25,9 milliards de FCFA et en dépenses à hauteur de 53,5 milliards de FCFA, soit des taux de réalisation respectifs de 304,7% et 629,6%, comme l'indique le tableau 11 qui suit.

La réalisation des opérations des comptes d'affectation spéciale se chiffre en recettes et en dépenses à 2,7 milliards de FCFA pour une prévision de 4,0 milliards de FCFA tandis que celles des comptes de prêts et d'avances, prévues pour 4,5 milliards de FCFA, sont exécutées en recettes et en dépenses respectivement à hauteur de 23,2 milliards et 50,8 milliards de FCFA.

Tableau 11 : <u>Etat d'exécution des recettes et charges des comptes spéciaux du</u>

<u>Trésor, gestion 2017</u> (En FCFA)

			REALISATION	ONS	
DESIGNATION	PREVISIONS RECETTES		CHARGES	TAUX RECETTES	TAUX CHARGES
Comptes d'affectation spéciale	4 005 313 000	2 677 463 317	2 677 463 317	66,85%	66,85%
Comptes de prêts et d'avances	4 494 920 000	23 221 481 290	50 838 797 142	516,62%	1131,03%
TOTAL	8 500 233 000	25 898 944 607	53 516 260 459	304,69%	629,59%

Source : CGAF

En 2017, des avances exceptionnelles ont été accordées notamment aux entités publiques (collectivités territoriales et établissements publics) dans le cadre de l'exécution des projets d'intérêt général. Ces avances ont été en partie recouvrées et le reste se fera au cours des gestions à venir.

Il se dégage, pour les comptes d'affectation spéciale, un solde nul et pour les comptes de prêts et d'avances, un solde négatif de 27,6 milliards de FCFA conformément au tableau 12 ci-après.

Tableau 12 : <u>Détermination des soldes des comptes spéciaux du Trésor, gestion 2017</u> (En FCFA)

DECLONATION	DDEVICIONG	REALIS	SATIONS	COLDE
DESIGNATION	PREVISIONS	RECETTES	CHARGES	SOLDE
Total Comptes d'affectation spéciale	4 005 313 000	2 677 463 317	2 677 463 317	0
Total Comptes de prêts et d'avances	4 494 920 000	23 221 481 290	50 838 797 142	-27 617 315 852
TOTAL	8 500 233 000	25 898 944 607	53 516 260 459	-27 617 315 852

Source: CGAF

L'exécution des comptes d'affectation spéciale s'est faite dans le respect de la réglementation en vigueur. En effet, ces comptes ne peuvent pas enregistrer de découvert. Le solde nul qu'ils affichent indique bien que les dépenses sont exécutées dans la limite des recettes recouvrées.

II.2- Résultat de fin de gestion

Le projet de loi de règlement établit le résultat de l'année 2017 à -28,4 milliards de FCFA ventilé comme suit et présenté dans le tableau 13 ci-dessous :

résultat du budget général
 résultat des opérations de trésorerie
 -7,5 milliards de FCFA;
 6,7 milliards de FCFA;

résultat des comptes spéciaux du Trésor : -27,6 milliards de FCFA.

Tableau 13 : <u>Détermination du résultat budgétaire, gestion 2017</u>
(En FCFA)

	DESIGNATION	RESSOURCES	CHARGES	SOLDES
	BUDGET GNERAL	707 267 433 924	714 746 887 632	-7 479 453 708
rodsken -	OPERATIONS DE TRESORERIE	462 403 196 000	455 69 f 555 077	6 711 640 923
	COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	25 898 944 607	53 516 260 459	-27 617 315 852
	RESULTAT DE L'ANNEE			-28 385 128 637

Source: Compte administratif et CGAF

II.3- Incidences financières

Le déficit du budget de l'Etat, gestion 2017, ressorti à 28,4 milliards de FCFA, sera reporté au compte permanent des découverts du Trésor dès l'adoption de la présente loi.

Tel est, l'objet du présent projet de loi de règlement du budget de l'Etat, gestion 2017, que j'ai l'honneur de soumettre à la délibération de l'Assemblée nationale.

Fait à Lomé, le 12 octobre 2018

elom Komi KI